

Que couvre réellement l'assurance responsabilité civile professionnelle ?

Les médecins assument une grande responsabilité. Chaque intervention, chaque traitement et chaque consultation présente un certain risque. Si des complications surviennent, des demandes de dommages et intérêts interviennent rapidement, qu'il y ait eu ou non une erreur de traitement. C'est dans ce genre de situation que l'assurance responsabilité civile professionnelle démontre sa véritable valeur. Elle protège non seulement le patrimoine du médecin en prenant en charge les demandes justifiées, mais elle offre aussi et surtout une protection juridique passive en repoussant les revendications injustifiées.

Sécurité financière grâce à la prise en charge des demandes justifiées

En substance, l'assurance responsabilité civile professionnelle prend en charge les demandes de dommages et intérêts justifiées résultant de l'activité médicale. Il s'agit par exemple des frais médicaux ou des pertes de revenus des patients lésés. Sans assurance, ces demandes pourraient prendre des proportions mettant en péril l'existence même de l'entreprise. En cas de dommages corporels graves notamment, les montants peuvent rapidement atteindre plusieurs millions, c'est pourquoi nous recommandons une somme garantie de 10 millions.



L'assurance examine la demande, reconnaît sa légitimité et règle le sinistre. Cela permet de protéger efficacement le patrimoine du médecin et de garantir au patient une indemnisation équitable.

La valeur sous-estimée de la protection juridique passive

Une autre fonction est toutefois tout aussi importante que la prestation financière : la défense contre les revendications injustifiées. Dans la pratique, il arrive fréquemment que les patientes ou leurs proches interprètent automatiquement les complications comme une erreur médicale. Les accusations sont rapidement formulées, même si l'intervention a été médicalement correcte.

Dans ce cas, l'assurance responsabilité civile professionnelle joue le rôle de défenseur important. Elle examine les dossiers médicaux, fait appel à des experts et prend en charge les frais de justice. Les demandes injustifiées sont rejetées, si nécessaire même devant les tribunaux. Pour les médecins, cela signifie non seulement une protection contre les pertes financières, mais aussi un soulagement considérable en termes de réputation et de stress.

Exemples pratiques

Complications après une intervention de routine

Un médecin traitant effectue l'ablation d'une petite tumeur cutanée d'un patient. Bien que l'intervention ait été effectuée correctement, une infection grave se développe, nécessitant une hospitalisation. Le patient invoque une erreur de traitement et demande des dommages et intérêts. L'assurance responsabilité civile se charge de l'examen, elle a recours à une expertise indépendante et elle défend le médecin contre les revendications injustifiées. L'expertise confirme que le traitement a été effectué dans les règles de l'art, l'accusation est rejetée et l'assurance prend en charge les frais d'avocat et d'expertise.

Confusion lors d'une injection

Un médecin-assistant se trompe de médicament lors d'une injection. Le patient subit ainsi un préjudice grave pour sa santé et il réclame une somme importante à titre de dommages et intérêts. Pour le jeune médecin, l'incident est un véritable choc. Outre la charge personnelle, il existe également un risque financier existentiel. L'assurance responsabilité civile professionnelle examine le cas, reconnaît les revendications justifiées et prend en charge l'intégralité du règlement du sinistre. Cela permet de couvrir les frais du traitement, la perte de revenu et les dommages et intérêts pour préjudice moral. Parallèlement, l'assurance empêche que le médecin ne soit ruiné financièrement de manière permanente en raison de l'erreur commise et elle veille à ce que la procédure soit menée à bien de manière réglementaire.

Cause incertaine - Accusation à l'encontre du chirurgien

Après une opération compliquée, un patient développe de graves complications qui pourraient être attribuées aussi bien à sa

maladie sous-jacente qu'à l'intervention chirurgicale. Le patient décède finalement à la suite de l'intervention. Les proches sont convaincus qu'il s'agit d'une erreur médicale et ils intentent une action en dommages et intérêts à l'encontre du chirurgien. L'assurance responsabilité civile professionnelle prend en charge la défense juridique, elle a recours à des expertises médicales et elle accompagne l'ensemble du processus. Après un examen approfondi, il peut être prouvé sans aucun doute que l'opération a été effectuée dans les règles de l'art et qu'il n'y a pas eu d'erreur médicale. Le chirurgien est entièrement déchargé de toute responsabilité, les frais d'avocats et d'expertise sont pris en charge par l'assurance.

Une protection qui va au-delà des aspects financiers

L'assurance responsabilité civile professionnelle est bien plus qu'une assurance obligatoire. Elle protège les médecins non seulement contre les charges financières liées à des demandes justifiées, mais aussi et surtout contre les risques souvent sous-estimés d'accusations injustifiées. La protection juridique passive est un facteur décisif à cet égard : elle décharge les assurés, elle prend en charge le litige juridique et elle évite un procès coûteux. En pouvant compter sur une assurance responsabilité civile professionnelle, vous bénéficiez d'une sécurité et d'un soutien qui vous permettent de vous concentrer sur l'essentiel : offrir les meilleurs soins médicaux possibles à vos patients.

FMH Services (Insurance)
Roth Gyga & Partner AG*
Moosstrasse 2
3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00
mail@fmhinsurance.ch
www.fmhtinsurance.ch

*Roth Gyga & Partner AG est une entreprise de conseil indépendante sur le plan juridique et économique recommandée par la société coopérative FMH Services.